



Mairie de La Roque Alric

Ouverture le lundi de 9h à 12h puis de 14h à 16h et mercredi de 9h à 12h

☎ 04 90 62 96 71
mairie@laroquealric.fr

Arrêté n° 2022-3 portant délégation de signature

Madame CHARNAY Louise, Grade Adjoint Administratif Territorial

Le maire de la commune de LA ROQUE ALRIC

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-19, R 2122-8 et R 2122-10

Vu le code de la fonction publique et notamment ses articles L 5151 à L 515-12,

Vu la loi n°2009-526 portant simplification et clarification du droit et d'allègement des procédures,

Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration,

Considérant que le Code général des collectivités autorise désormais le Maire à déléguer à des agents communaux sa signature pour l'apposition du paraphe sur les feuillets des registres des délibérations et des arrêtés municipaux,

Considérant que Madame CHARNAY Louise, Adjoint Administratif Territorial, exerce les fonctions de secrétaire de mairie de la commune de La Roque Alric et qu'elle est la seule employée administrative de la commune,

Considérant que dans le souci d'une bonne administration locale il est nécessaire de lui donner délégation de signature dans une série de domaines,

ARRETE

ARTICLE 1 : José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Louise CHARNAY, adjoint administratif territorial, pour :

- Le registre des délibérations et des arrêtés municipaux,

- La signature des documents d'état-civil,
- La signature des courriers et des avis recommandés,

À compter du 7 mars 2022.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la commune et publié au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat et notifié à l'agent.

Fait à La Roque Alric,
Le 07/03/2022

Le Maire



José LINHARES